N°32 / HIVER 2023-

Le Céteau

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE PONT-DE-BUIS LÈS

Dossier :
Les services techniques

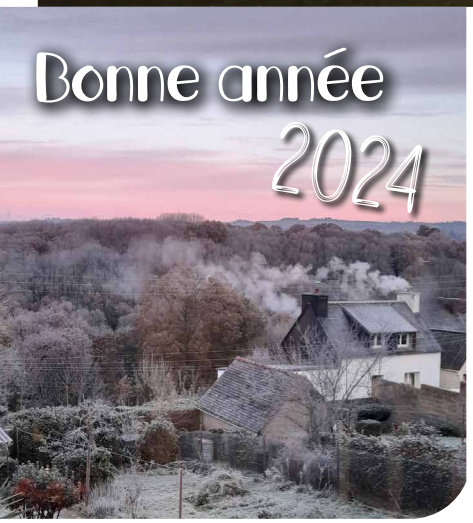

Zoom sur :
Pont-de-Buis lès Quimerc'h, une commune adaptée à tous.
[LIRE EN P. 4]

L'habitat :

Pont-de-Buis lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde

Sommaire

Edito 2

Vie de la commune 3
L'habitat : OPAH

Zoom sur ... 4
Le handicap : on en parle ?

Vie de la commune 7
CCAS

Dossier : 8
Les services techniques : une sacrée équipe !

Environnement 10
> Les remorques des déchets verts
> Assainissement

Expression 11

Informations pratiques 12

Pont-de-Buis lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde

Le CÉTEAU N°32
HIVER 2023 - 2024

Directeur de la publication :
Pascal Prigent

Rédaction :
Commission communication

Crédit photos :
Mairie de Pont-de-Buis lès Quimerc'h

Réalisation :
Service communication

Impression :
Imprimerie du commerce

Mesdames, Messieurs,

Chers habitants et habitantes de Pont-de-Buis lès Quimerc'h, quand nos chemins se croisent nous échangeons sur divers sujets et nous parlons parfois « de la pluie et du beau temps». Depuis plusieurs semaines, on discute aussi du mauvais temps et forcément des récentes tempêtes Domingo et plus encore Ciaran. Cet événement météorologique, qui s'inscrit dans un contexte de dérèglement climatique, nous a profondément marqués. Dans notre Bout du Monde océanique nous sommes pourtant habitués aux dépressions en tout genre, mais à ce point-là, quel choc ! Personnellement, ça m'a rappelé le fameux Ouragan de 1987 qui avait secoué mon adolescence costarmoricaine.

Mais revenons à novembre 2023. Un certain nombre de personnes a été privé, plus ou moins longtemps, d'électricité, du téléphone et d'eau. Les dégâts sont conséquents : nombre d'arbres n'ont pas résisté à la violence des vents tandis que plusieurs bâtiments privés ou publics ont souffert.

Heureusement, il n'y a pas eu de victimes sur notre commune. Ailleurs, on déplore hélas trois morts, un bilan tragique mais de moindre ampleur qu'en 1987 et 1999. Ce qui s'explique notamment et probablement par une plus grande vigilance et une prévision plus pointue, en lien étroit avec la Préfecture, très proche des collectivités avant, pendant et après la tempête.

J'ai une pensée particulière pour nos agriculteurs, qui, tout en ayant subi un lourd tribut, ont contribué à dégager les voies communales.

J'ai également apprécié les élans de solidarité qui se sont manifestés, mais aussi la réactivité des agents d'Enedis, des sapeurs-pompiers et des gendarmes.

Et évidemment je tiens à saluer le personnel municipal pour lequel le service public n'est pas un vain mot. En particulier, je remercie vivement les agents des services techniques, sur tous les fronts, et les agents d'accueil, toujours en première ligne. Bravo à eux pour leur implication et pour leur engagement !

La tempête va laisser des traces, c'est certain. Il faudra par exemple attendre de longs mois pour ouvrir l'intégralité des sentiers de la Presqu'île de Crozon-Aulne maritime. Plusieurs années seront nécessaires pour restaurer nos forêts. Et nous devrons ensemble tirer des leçons de ce drame météorologique, qui nous rappelle qu'il faut rester humble face aux forces de la nature, mais aussi face à nous-mêmes, petits que nous sommes dans la grandeur de l'Univers.

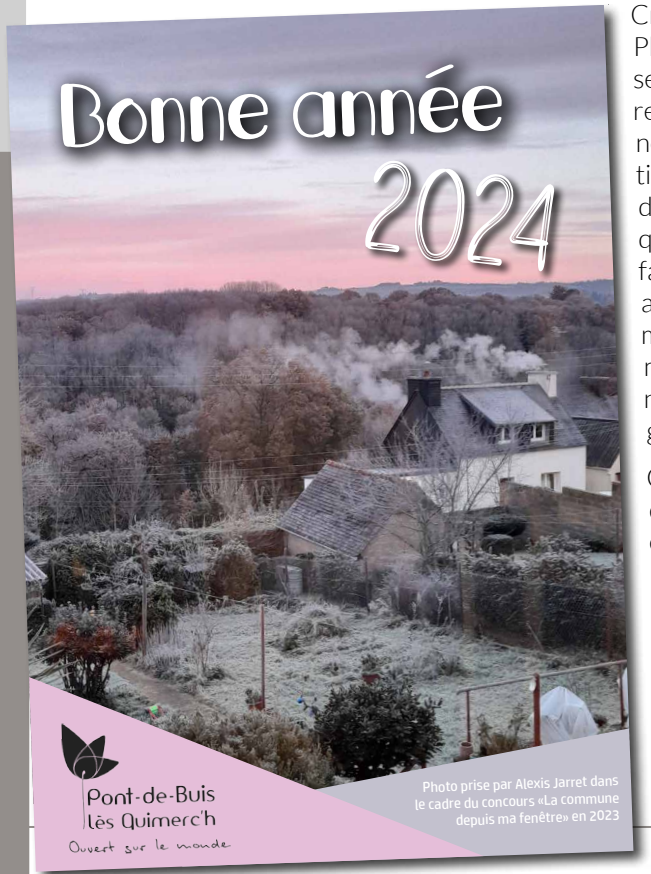

Ce qui n'empêche pas de prendre soin de nous et de nos proches.

Au plaisir de se voir très bientôt et, bien sûr, très belle année 2024.

Bloavez mad !
Le Maire,
Pascal Prigent

L'habitat : OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a démarré en mars 2023 sur le territoire de la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon et de l'Aulne Maritime pour une durée de 3 ans afin d'aider les propriétaires occupants et bailleurs à bénéficier de subventions de l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat) pour la réalisation de travaux. Les objectifs quantitatifs sont évalués à 250 logements aidés pendant les 3 années du programme.

La CITÉMÉTRIE

Le bureau d'études CITÉMÉTRIE a été choisi pour accompagner gratuitement les propriétaires éligibles (conseils techniques et estimatif des aides financières) dans leur parcours de demande de subvention. Les propriétaires intéressés peuvent les contacter par téléphone ou par email sur l'adresse dédiée au programme : 02.57.52.06.35 ou au mail suivant : opah.ccpcam@citemetrie.fr. Des permanences sur rendez-vous sont assurées, à Crozon le 1er vendredi et le 3e mardi de chaque mois le matin et, au Faou, le 4e vendredi du mois le matin.

Le but de l'opération

Cette opération vise à aider financièrement les propriétaires de logements anciens (+ de 15 ans) pour rénover leur habitation. Plusieurs objectifs ont été définis suite à une étude préalable concernant les besoins en travaux sur les logements du territoire :

> Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite,

> Encourager la rénovation thermique des logements afin de diminuer la consommation énergétique,

> Lutter contre l'habitat indigne et très dégradé,

> Mettre aux normes les installations d'assainissement non collectif,

> Favoriser la mise en place de logements locatifs à loyer maîtrisé,

> Remettre sur le marché des logements vacants.

Les aides financières pour quel type de travaux ?

Les aides financières sont attribuées selon des critères de revenus et selon la nature des travaux. Les travaux ne doivent pas démarrer avant le dépôt du dossier de demande de subvention auprès des organismes financeurs. Les travaux de rénovation énergétique doivent être réalisés par des professionnels qualifiés RGE.

Dès à présent 215 propriétaires se sont manifestés (198 propriétaires occupants, 17 propriétaires bailleurs).

Au 20/11/2023, 22 dossiers concernant la rénovation énergétique ont été accordés. Il en est de même pour 16 dossiers concernant des travaux d'autonomie. 8 primes concernant la remise aux normes d'assainissements autonomes non conformes et polluants ont été délivrées. Une prime de sortie de vacance a été mobilisée. 2 dossiers Maprimrénov' ont également été constitués.

Au 1er janvier 2024, l'ANAH a fait évoluer ses dispositifs d'aides : les travaux pour la rénovation énergétique vont être mieux aidés pour les installations performantes. L'aide pour favoriser l'autonomie et maintien à domicile est également réformée et les financements sont majorés avec la création de Maprimadapt'. Un accompagnement des propriétaires est renforcé afin de les aider à définir leur projet de travaux.

Pour Pont-de-Buis lès Quimerc'h

C'est un excellent démarrage du programme en 2023 : 43 contacts depuis le début du lancement du programme (38 propriétaires occupants et 5 propriétaires bailleurs).

7 dossiers énergie accordés

7 dossiers énergie accordés (installation de pompes à chaleur, isolation par l'extérieur,...) ; 3 concernant l'autonomie (principalement des rénovations-adaptations de salles de bain) et 2 primes pour la remise aux normes de l'assainissement autonome non conforme et polluant ont été également mobilisées.

6 dossiers énergie sont en cours de montage et un dossier propriétaire bailleur devrait très prochainement se concrétiser.

Attention : nouvelles réglementations

Propriétaires habitants ou bailleurs, c'est le moment! L'OPAH séduit d'autant plus que :

> depuis le 1er janvier 2023, la mise en location des logements avec une forte consommation d'énergie, appelés « passoires thermiques », est interdite et que ces mesures vont être renforcées dans les 5 ans à venir,

> au 1er janvier 2025, la commune appliquera une taxe d'habitation sur les logements vacants, dans certaines conditions. Dans quel objectif? Qu'une partie des 276 logements vacants de la commune soit remise sur le marché de la vente ou de la location.

Pont-de-Buis les Quimerc'h, une commune adaptée à tous.

Nous sommes tous différents, mais pour certains cette différence peut être contraignante. La mairie, les associations, les services territoriaux, tentent de faire de notre territoire de vie un espace adapté à tous.

Le service enfance formé à l'accueil des enfants en situation de handicap

Le PRH29 (Pôle Ressources Handicap) œuvre pour l'inclusion des enfants de 0 à 17 ans, en situation de handicap ou malades en orientant et en accompagnant leurs familles dans leur parcours en milieu ordinaire. L'objectif premier est de permettre à chaque enfant d'avoir une place avec les autres sur des temps de loisirs.

Familles, vous recherchez une solution d'accueil (crèche, centre de loisirs, assistante maternelle...) ou simplement avoir des informations sur les modes de garde, appellez le : **07 61 84 91 33.**

En parallèle, le PRH29 accompagne aussi les professionnels du secteur et sensibilise au handicap pour faire évoluer les regards.

Le multi-accueil, et nos accueils d'enfants et de jeunes travaillent avec PRH29, se forment régulièrement et sont à l'écoute des familles.

Le 9 décembre dernier, l'équipe de la maison de l'enfance a été formée par Xavier Caill, chargé de mission du PRH29. Au programme : échanger sur les représentations, les peurs que peut susciter la différence. Mais aussi parler de ce qu'est l'inclusion, et l'équité : démarche ou aboutissement ? Comment reconnaître les besoins et les particularités sensorielles, émotionnelles, en particulier des tout-petits chez lesquels le handicap peut ne pas être encore précisément diagnostiqué ? Nos professionnels ont travaillé autour de situations concrètes, vécues, pour trouver ensemble avec d'autres professionnels et les familles, les modalités d'accueil les plus "ouvertes sur le monde", comme la devise de la commune.

Des bâtiments accessibles, ou qui le deviendront dans un futur proche : L'ADAP

L'Ad'AP, ou Agenda d'Accessibilité Programmée, est un dispositif permettant de se mettre en conformité avec la loi "Handicap" de 2005, qui prévoit la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de tous les établissements recevant du public.

La commune y est engagée depuis 2015 et prend en compte les différents types de handicap.

Les travaux se situent principalement sur les accès et la visibilité des obstacles, les passages de porte ainsi que les sanitaires des bâtiments communaux. Un travail pour les stationnements est en cours.

Les bâtiments validés « Ad'ap » par un rapport de l'APAVE (expert missionné par la Commune), sont les maisons pour tous de Pont de Buis et de Quimerc'h, la salle François Mitterrand, l'École Maternelle Park Gwenn, la Halle des Sports, la résidence Ker Val.

L'espace jeunes, le billard et les écoles sont en cours de validation.

En 2024, des travaux au Dojo (près du champ de tir) et au stade du Drénit sont au programme.

Le handicap au travail : Coup de projecteur sur 2 fournisseurs et prestataires de la Commune.

ESAT de l'association Les Genêts d'Or

Endiverie, Squiriou, extérieurs des bâtiments de Roz ar Pont et du Drénit, jardin de la résidence Kerval, enclos du Vieux bourg et chapelle Saint-Léger,... Certains espaces verts sont entretenus par l'ESAT de l'association Les Genêts d'Or. Un établissement et les services d'aide par le travail (ESAT) valorisent les personnes en situation de handicap, en assurant auprès des clients (particuliers, entreprises, collectivités et administrations) des prestations de qualité. Les professionnels accompagnant les ouvriers en situation de handicap identifient les compétences, proposent des apprentissages et adaptent les postes de travail. Notre territoire devient une ressource pour la promotion d'un travail adapté, source de reconnaissance et d'épanouissement

En 2023, le contrat avec les Genêts d'or pour l'entretien des espaces verts aura coûté 29 660 €.

Achat de produits d'entretien auprès de l'Artisanerie

Pour une partie de nos produits d'hygiène et d'entretien, nous nous fournissons auprès de l'Artisanerie, entreprise adaptée qui accueille 83 travailleurs salariés en situation de handicap. L'Artisanerie est gérée par une Association de Parents d'Enfants Inadaptés dans le département du Cher.

La première mission de la médiathèque: rendre accessible la culture à tous !

En médiathèque, on parle souvent de publics dit «empêchés»:

> Empêchés d'entrer dans une structure ou d'accéder à un livre sur un rayonnage pour cause d'un handicap physique...

> Empêchés de profiter de l'établissement car le bruit, parfois important, est insupportable pour cause de troubles mentaux, de la concentration, d'autisme...

> Empêchés de lire un livre, d'en connaitre l'histoire, pour cause des troubles DYS, d'une vue qui baisse, de polices inadaptées, d'un manque de maitrise de la langue française

> Empêchés d'entrer en médiathèque parce qu'on pense ne pas avoir les codes, le bagage culturel, et qu'on n'y a pas sa place...

Un accueil adapté pour tous

Les exemples sont nombreux, et les agents du service culturel ont à coeur de rendre cette structure, ses collections et les animations qu'elles proposent accessibles au plus grand nombre.

L'établissement a été validé par l'APAVE, et les agents sont là pour aider physiquement les usagers qui en ont besoin.

«Nous avons la chance d'être une structure à taille humaine et nous connaissons la plupart de nos usagers. Nous pouvons donc nous adapter à leur besoin. Si un enfant a du mal avec le bruit, nous pouvons lui aménager un petit espace un peu à l'écart, pour qu'il puisse profiter lui aussi !»

Julie, Ludothécaire

En fonction de la fréquentation et dans la mesure du possible l'équipe fait toujours au mieux pour aider et orienter les usagers.

«À force nous connaissons les habitudes de lecture des abonnés. S'il a une vue vieillissante on lui proposera des livres en gros caractères et si en plus il ne peut pas les porter on les lui déposera à sa voiture. Si un enfant est DYS, on l'orientera vers des livres adaptés».

Marie, Bibliothécaire

Les projets «Publics empêchés 2023/2024»

Trois actions sont proposées :

> La première, pour les publics DYS/ Troubles de la vue

En mai 2023 les agents ont suivi une formation sur les publics empêchés. Un «Module DYS» a été proposé de septembre à novembre et un travail de mise en avant des fonds adaptés a ensuite été réalisé.

> La deuxième, pour les publics éloignés géographiquement et ceux qui n'oseront pas entrer dans la médiathèque pour diverses raisons.

Action : Mise en place de boite à livres / Portage à domicile

Les livres proposés seront choisis par les agents et bénévoles et issus de dons et/ou d'achat en recyclerie. Les bénévoles passeront régulièrement assurer la tenue de ces boites. Le portage à domicile est aussi proposé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer (même temporairement). Faites vous connaitre.

> La troisième, regroupe les publics précédemment énoncés et peut-être plus encore les personnes pour qui la lecture est un vrai challenge.

Action: Création de boites «facile à lire»

Les agents vont créer des boites contenant des livres «facile à lire» pour redonner le goût de la lecture à ceux qui l'ont perdu, et l'envie à ceux qui éprouvent des difficultés à lire.

Le 0 800 360 360 ? Un numéro national unique, accessible gratuitement, pour vous aider.

Le 0 800 360 360 est un numéro vert qui vous permet d'entrer directement en relation avec des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées et des aidants, près de chez vous, qui se coordonnent pour vous apporter des solutions adaptées. Ces équipes se déploient sur tout le territoire pour proposer un service de proximité, afin de gagner en efficacité, trouver des solutions plus adaptées à vos besoins, accéder à vos soins plus facilement. Les acteurs de ces « communautés 360 » peuvent être la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les établissements et services médico-sociaux, l'hôpital, les médecins spécialisés, les professionnels de santé de ville, les associations de personnes, l'école, les entreprises, la mairie, les services publics, les citoyens.

Ne restez pas isolé, seul et sans solution, appelez ce numéro. Le 0 800 360 360 est un numéro vert, gratuit. Il est mis en place par le secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes handicapées.

Des professionels sur la commune

Apprendre, lire, s'amuser avec des troubles DYS, réaliser des aménagements pour rester à domicile, ... en préparant ce dossier sur le handicap, plusieurs fois le rôle de l'ergotherapeuthe a été cité. Mais ...

Audrey Sanchez L'Arvor, qu'est ce que l'ergotherapie? Avec pour objectif le maintien de l'activité, c'est un accompagnement des personnes, adultes, enfants ou seniors, rencontrant des difficultés dans l'accomplissement des gestes de la vie courante. Il agit sur 4 niveaux : la prévention, la rééducation, la réadaptation et la réinsertion.

À Pont-de-Buis lès Quimerc'h, quelles sont vos principales interventions ?

Du dépistage pour des enfants pour lesquels l'enseignant a observé un souci d'écriture. Des bilans complets pour la reconnaissance d'un handicap. Du suivi pour de la rééducation graphique ou la mise en place d'un ordinateur d'aide à la scolarité. Mais aussi des visites chez les particuliers pour l'évaluation des besoins et des plans d'aménagement financables pour le maintien à domicile (cf article OPAH)!

Comment accéder à l'ergothérapie?

L'ergothérapie en libéral n'est pas prise en charge par la sécurité sociale. Il est cependant possible d'obtenir des financements par la CAF (allocations via un dossier MDPH) ou bien en faisant une demande de prestation extralégale à la CPAM. Certaines mutuelles prennent également en charge un forfait de séances ou le bilan.

Et des associations, d'écoute, sportives et de loisirs présentes sur la commune **(voir page suivante !)**

La différence dans le sport et les loisirs ...

Rencontre avec l'association Gazelenn de danse orientale

En octobre dernier avait lieu à Pont-de-Buis lès Quimerc'h le 23e salon de la polyarthrite et des rhumatismes inflammatoires chroniques organisé par l'AFPric. Au programme : un temps de démonstration de danse orientale par l'association Gazelenn présente sur la commune.

Qui est à l'origine de cette idée ?

Gaëlle : «C'est le résultat d'une rencontre au forum des associations. Michèle souffrant de polyarthrite hésitait à se lancer. Je lui ai expliqué que je pratiquais moi-même avec une sclérose en plaque et que de nombreuses danseuses de l'association pratiquaient avec un handicap. Un an de parcours de danse plus tard quand Michèle a parlé du salon de la Polyarthrite Rhumatoïde on s'est dit que ce serait intéressant de faire une démonstration et d'en profiter pour témoigner de notre pratique avec nos difficultés propres.»

Danser pour se soigner ou se soigner pour pouvoir danser ?

Gaëlle et Michèle : «Les deux bien sûr. La danse nous permet de maintenir une activité physique et des interactions sociales enrichissantes. C'est aussi une motivation pour faire les efforts de rééducation nécessaires.»

Gaëlle : «Ce n'est pas facile et souvent douloureux mais quand je suis consciente d'arriver encore à bouger c'est grisant.»

Que diriez-vous aux habitants porteurs d'un handicap qui hésitent à rejoindre une/votre association ?

Gaëlle et Michèle : «Il est important de rejoindre une association pour éviter l'isolement, avoir un lien avec des pairs, être soutenu lors d'une activité. La danse est une pratique sportive douce et motivante. Vous ne deviendrez peut être pas une danseuse de renommée internationale mais pourrez vous amuser et partager des moments conviviaux et créatifs. Tester les cours et dialoguer avec le professeur vous permet de voir si l'ambiance est inclusive. En effet il faut savoir s'écouter et faire en fonction de soi.»

Gaëlle : «Personnellement quand je suis en formation quand je ne peux plus rester debout je travaille mes bras en étant assise. Le but de notre association c'est avant tout le plaisir de danser et de partager autour de la danse.»

Contact :
Gaëlle BARBEAU
Association Gazelenn
gazelenn@free.fr
www.gazelenn.free.fr

Contact :
Michèle SCHULTZ
Correspondante pour l'Association Française des Polyarthritiques et des rhumatismes inflammatoires chroniques (AFPric)
06 12 91 66 23

Le club des Vallons accompagne les personnes souffrant d'handicap psychique et en détresse mentale.

Le club des Vallons se retrouve les mercredis à la Maison Pour Tous de Pont de Buis, ainsi que les vendredis au jardin thérapeutique du Squiriou dont les succès de production 2023 auront été les endives et les kiwis ! Le collectif soignants-soignés s'anime autour d'ateliers socio-thérapeutiques tels que l'atelier cuisine, l'ergothérapie, la relaxation, les jeux, les activités culturelles et l'élaboration d'événements ponctuels (par exemple concours de belote, séjour thérapeutique).

Et ça fait du bien !

Le club apporte une dynamique dans le quotidien en privilégiant les échanges, l'entraide, l'accueil, l'écoute et l'apprentissage dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le Docteur Brigitta Bergot, médecin cheffe de pôle à l'hôpital de Landerneau encourage les habitants à venir trouver l'équipe, car sur notre commune, trop peu de personnes en souffrance consultent, par rapport aux besoins qui existent. De plus, les patients viennent à eux avec des situations déjà longues et lourdes. Venez sans attendre !

Contact :
clubdesvallons29@gmail.com
02 98 21 80 40

Portrait de Gurvan Peton

Gurvan Peton, originaire de la commune, joue en équipe de France de Football, sport adapté, et s'apprête à partir en Pologne en mars 2024 !

Mais quel est le parcours de ce jeune exceptionnel ?

Gurvan a débuté le foot à l'ASPB à l'âge de 7 ans. Il va en parallèle dans une école spécialisée à Quimper avec laquelle il participe à des tournois inter-écoles de Football. On le repère, et dès son arrivée à l'IME de Kerlaz en 2019, il est recruté dans l'équipe de football adapté de Bretagne !

Après plusieurs stages, à Dinard, entre autres, il est selectionné en 2021 en équipe de France.

Aujourd'hui, il partage son temps entre l'ESAT, où il travaille, les matchs en tant que joueur de l'ASPB chaque week-end, et les 4 jours mensuels à Reims où il s'entraine avec toute l'équipe de France.

Un grand bravo à lui !

Territoires en résistance pour le grand âge

Le Conseil Municipal du 9 novembre dernier a voté à l'unanimité la motion proposée par le collectif « Territoires en résistance pour le grand âge ».

Nous sommes tous concernés, car c'est bien l'accueil et la qualité de l'accompagnement à l'égard de tous nos aînés qui sont en jeu. Nous nous mobilisons dans un objectif de défense du bien commun et pour œuvrer dans le sens de l'intérêt général et d'un service public de proximité et de qualité que nos résidents citoyens sont en droit d'attendre.

« Nous ne faisons pas les lois, bien souvent, nous les faisons appliquer. Nous demandons aujourd'hui à l'Etat de bien vouloir nous entendre: nous, élus locaux, sommes fondés à faire des propositions pour la loi Grand Age. »

Extrait de la motion du collectif

La commune et le CCAS confirment ainsi leur mobilisation au sein d'un collectif transpartisan d'élus et de professionnels bien décidé à pousser l'Etat à mettre en œuvre le chantier d'une loi grand âge sans cesse repoussée. Les motifs d'indignation et d'inquiétude, y compris économiques, sont si nombreux...

Notre EHPAD Ker Val (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à Quimerc'h accueille 62 résidents dont s'occupe une équipe de 50 professionnels. Il est administré par le CCAS. C'est un petit établissement communal, accueillant et bien géré.

Le système de financement associe les résidents, le Conseil Départemental et l'Agence Régionale de Santé, c'est-à-dire l'Etat. Par rapport à d'autres établissements, nous avons pu «minimiser » le dérapage des coûts de l'énergie : +120% là où d'autres connaissent des +450% !

Pourtant, le budget est régulièrement déficitaire, et ce malgré des hausses du coût de l'hébergement facturé aux résidents (qui reste dans la moyenne finistérienne). Des dotations exceptionnelles, irrégulières et sans visibilité de la part de l'Etat viennent « boucher les trous ». C'est cette structuration du financement que nous demandons à l'Etat de réviser, en prenant en compte l'avis et l'expérience légitimes des gestionnaires de proximité que nous sommes.

Le personnel, les résidents et leurs familles se sont mobilisés aussi en octobre à Ker Val!

Création d'une mutuelle communale

Le CCAS a travaillé à la mise en place d'une «mutuelle communale», ou «mutuelle de village». Aucun habitant n'a d'obligation d'y souscrire. Il s'agit d'une opportunité négociée pour répondre au besoin d'une partie de la population, qui reste encore à l'écart de cette protection supplémentaire qu'est une mutuelle (les retraités, les professions indépendantes, les autoentrepreneurs, les demandeurs d'emploi ...). Le CCAS n'est ni l'assureur, ni le souscripteur du contrat.

Nous avons étudié ce qui pourrait être la meilleure offre pour les administrés, avec 2 critères particuliers : une offre véritablement mutualiste, et un service local qui permette des permanences de proximité.

Le CCAS a choisi l'offre Sant'& Commune de Groupama, qui propose 3 formules, en fonction des besoins et du budget. Famille monoparentale, couple avec enfants, retraité : retrouvez sur le site web de la commune les contacts utiles pour être reçu par un conseiller Groupama et obtenir un devis lors d'un rendez-vous dans la commune ou à l'agence de Chateaulin, 48 B quai du Général de Gaulle - 29450 CHÂTEAULIN

Tél. 02 98 86 01 30

> Réunion d'information ouverte à tous le samedi 20 janvier à 10h à la MPT de Pont de Buis.

Avant de les contacter faites valoir vos droits :

> Si vous êtes salarié, votre employeur a l'obligation de vous proposer une mutuelle d'entreprise.

> Vous êtes peut-être bénéficiaires potentiels de la complémentaire santé solidaire. Vous pouvez le vérifier en contactant votre caisse d'assurance maladie (aide disponible auprès de Julie Luguern, agent du CCAS,ou encore de France Services).

Les services techniques : Une sacrée équipe !

Notre commune est largement étendue et est riche de nombreux bâtiments, écoles, infrastructures culturelles et sportives, routes ainsi que d'espaces naturels. Pour l'entretien, et le fonctionnement de ce patrimoine conséquent nous pouvons compter

Les services techniques.
Le service est dirigé par Jean-François CARADEC et composé de 16,9 ETP (Equivalent Temps Plein).

Dans ce service, on retrouve 2 entités:

> les services techniques à proprement parler

> le service propreté.

Nous avons parlé du service propreté dans notre Céteau n° 26, d'hiver 2020-2021. Aussi aujourd'hui nous vous proposons de partir à la rencontre de l'autre branche de ce service.

Franck, Bertrand, Eric, Bruno, Jo, Jérémie, Linda, James, Samuel, Mickaël et Sébastien. Absents: Gildas et Jean-François

L'organisation du service et ses missions

Cette partie du service est managée par Jérémie CARDON en tant que chef d'équipe. Jérémie organise et répartit le travail des 11 agents en fonction de leur domaine de compétence. Une partie de son temps de travail est consacrée «au terrain». Le service s'organise ainsi :

Bâtiments
2 agents

Dotée de 3 écoles, 3 MPT, de plusieurs complexes sportifs et culturels (...), la mairie possède de nombreux bâtiments qu'il faut entretenir. Ces agents maintiennent en état de fonctionnement et effectuent les travaux d'entretien dans un ou plusieurs corps de métiers du bâtiment. Ils assurent aussi l'entretien et la mise en place des illuminations de Noël.

Espaces verts
3 agents

Ces agents ont pour missions de créer, d'aménager, d'entretenir les espaces verts et naturels à l'aide d'outils manuels ou motorisés. Ils plantent, sèment, arrosent, nettoient, taillent, décorent entretiennent ces espaces, favorisant ainsi l'embellissement de la commune.

Voirie
3 agents

L'un des budgets les plus importants de la commune va à la refection des voies carrossables. Trois agents s'y attèlent. Ils veillent à la bonne tenue du mobilier urbain, à la visibilité de la signalétique, à la propreté et à l'entretien des voies, talus et espaces publics. Ce sont aussi eux qui apportent une aide technique aux associations lorsque cela est nécessaire.

Polyvalence et entretien des espaces publics
3 agents

Les agents polyvalents interviennent dans tous les domaines techniques. Ces «couteaux suisses» permettent de renforcer les équipes en fonction des besoins, des saisons, ou des événements. Dans les faits, l'ensemble des équipes techniques peut être amené à intervenir en renfort pour les besoins du service. C'était notamment le cas lors de la tempête, où tous les agents sont intervenus pour dégager les routes.

Les astreintes

Depuis novembre 2020, chaque semaine, deux agents sont d'astreinte de 17h à 8h (J+1), et 7j/7 (jours fériés inclus). Ils peuvent intervenir à la demande des élus ou de leur responsable hiérarchique en cas d'intempéries, impératifs de sécurité, afin d'assurer le bon fonctionnement des services, l'exploitation des infrastructures communales. Mais aussi en cas de force majeure, d'opérations funéraires ou encore si des animaux sont en divagation.

Attention, vous habitants vous ne pouvez pas les appeler directement. Si vous constatez un problème de sécurité sur la commune, une personne en danger (...)... il faut appeler les pompiers, les gendarmes (...). Ces autorités sauront appeler le maire si besoin.

Avis de Tempête : Ciaran

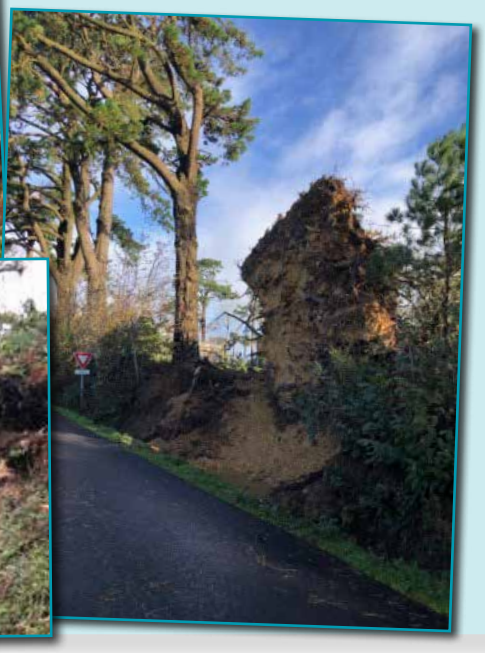

Dans la nuit du 1er au 2 novembre dernier la tempête Ciaran a touché fortement la commune. Vous avez été nombreux à être privés d'électricité, de réseaux de communication, et parfois même de la possibilité de prendre la route suite à la chute d'un très grand nombre d'arbres.

Dès le 1er novembre, les élus et les équipes municipales étaient en alerte. Et c'est donc naturellement que le 2 novembre, tous les agents des services techniques, même ceux qui étaient normalement en congés, sont venus prêter main forte. Pendant 2 jours ils ont tronçonné, coupé, troncs et branches afin de dégager les routes de la commune.

Deux mois après, bien que l'ensemble des routes soit de nouveau accessible, il reste encore beaucoup de travail. Aussi bien sur les bâtiments et le mobilier urbain sinistrés, que dans les espaces naturels boisés touchés.

Des vestiaires adaptés pour tous

Depuis 2020 les équipes des services techniques se féminisent, de manière ponctuelle l'été, ou pérenne avec l'arrivée de Linda en 2022 ainsi que le rattachement des agents de propreté au service.

Avant les agents embauchaient sur différents sites, mais aujourd'hui ils débutent tous leur journée au bâtiment situé près de l'espace François Mitterrand.

Ce bâtiment est doté de vestiaires et d'une salle de repos plus que vétustes. Aussi le 5 décembre dernier de nouveaux vestiaires adaptés ont été livrés. Une partie est réservée aux femmes et l'autre aux hommes. Le mobilier des anciens vestiaires va donc être installé dans les nouveaux et les agents pourront disposer de lieux décents pour se changer.

Une salle de pause a par la même occasion été aménagée à l'étage du Bâtiment F de l'espace François Mitterrand.

Propreté extérieure : nos priorités

L'organisation de la propreté et des services aux habitants évolue en 2024 dans notre

Un contexte de réduction des déchets verts.

Les politiques publiques et l'attention à l'environnement nous invitent à réduire les quantités de déchets verts que nous produisons et à adopter des pratiques plus vertueuses. Planter des essences adaptées, à croissance lente, composter, broyer, pailler : la tonte et les résidus de taille sont des ressources pour nos jardins. Cette politique de réduction de ce qu'on appelle « les déchets verts » est déjà menée par notre communauté de communes et Pont-de-Buis lès Quimerc'h souhaite s'y inscrire pleinement.

De nouveaux besoins d'interventions ciblées de nos agents des services techniques sont apparus :

> La commune a investi il y a deux ans dans une balayeuse, véhicule adapté et efficace. Son passage est toujours apprécié. Cet équipement nécessite cependant du temps d'entretien et beaucoup de soin dans sa manipulation. Nous choisissons d'augmenter son temps d'utilisation.

> Il est à déplorer presque au quotidien des dépôts irresponsables d'ordures, de déchets, en vrac, en sac, en cartons ici et là dans les rues. Si la CCPCAM gère les déchets dans les lieux d'apport volontaire et leurs abords, et les conteneurs individuels verts ou jaunes, ce qui reste au sol est à la charge des agents municipaux qui sillonnent la commune. Pour l'esthétique autant que pour l'hygiène, nous devrons là aussi y consacrer plus de temps-agents dans les mois qui viennent.

> Depuis que les 3 cimetières sont entretenus sans produits phytosanitaires, la commune fait appel à un prestataire extérieur pour un désherbage biannuel des allées (sous forme de chantier d'insertion). Les tombes et leurs pourtours restent sous la responsabilité des familles concessionnaires. Cette organisation a pu être complétée par des chantiers bénévoles dont la fréquentation est devenue quasi-nulle. Le cimetière de Logonna-Quimerc'h a été enherbé pour une optimisation du temps d'entretien. Le projet est à l'étude pour être développé dans les autres sites. A Pont-de-Buis et à Quimerc'h, le délaissement de concessions, conjugué aux aléas météo favorisent la prolifération d'une végétation abondante, voire débordante ! Nous entendons les interpellations et les besoins des usagers et des riverains à voir cette verdure maîtrisée plus régulièrement. La topographie de nos cimetières conduit là encore à consacrer davantage de temps de travail manuel de nos agents pour bien faire.

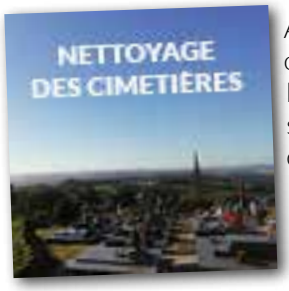

499 heures de travail !

> C'est l'effort consacré par les agents chaque année à installer, transporter et vider les remorques de proximité destinées à faciliter la collecte des déchets verts dans les quartiers. Il s'agit d'un service unique sur notre territoire dans la mesure où la compétence de collecte des déchets appartient à la communauté de communes. Le volume déposé en déchèterie nous est facturé 11000€/an par la CCPCAM. Si le service de proximité est toujours rendu, il est également dévoyé : par des professionnels qui y déversent des déchets verts, par le dépôt en sacs plastiques que nos agents doivent vider/évacuer, par des usagers qui viennent en véhicule transvaser de grandes quantités de leur remorque dans celle de la commune.

Dans ce contexte, et tout en conservant la qualité des tâches indispensables par ailleurs, il nous faut redistribuer le temps de travail des agents des services techniques en charge de la voirie, des bâtiments et des espaces verts. C'est pourquoi nous annonçons la modification du service « remorques déchets verts », avec une première étape en 2024 :

Jusqu'à présent, la rotation de 3 remorques était organisée tous les 4 jours d'avril à mi-octobre. En 2024, ce ne seront plus que 2 remorques qui seront en rotations moins fréquentes (à l'étude), et ce durant 3 mois : d'avril à juin.

Ainsi nous appelons à votre participation à l'effort collectif pour changer progressivement les habitudes, faire différemment tout en maintenant un service municipal de proximité et de solidarité pour ceux qui en ont vraiment besoin: les habitants les moins mobiles, les moins équipés et qui ne peuvent pas conserver les résidus de leurs jardins trop petits.

Assainissement collectif : préparée de longue date, la prise de compétence assainissement collectif par la communauté de communes presqu'île de Crozon Aulne Maritime a eu lieu au 1er janvier 2024. Cette nouvelle organisation permettra d'améliorer l'égalité de service entre les usagers du territoire. La communauté de communes a la responsabilité du service (investissements, politique tarifaire…) et assure la gestion des usagers (accueil, conseil, facturation). La CCPCAM communiquera prochainement sur les tarifs applicables aux usagers des communes de son territoire.

Majorité

Les projets municipaux peuvent donner l'impression que le temps passe et qu'ils avancent peu.

De l'intérieur, notre engagement est toujours présent. Nous sommes toujours en mouvement. Certains projets architecturaux sortent de terre comme le chantier des Halles Marché qui a démarré en septembre. Le processus d'élaboration de ce projet a pris plus de 2 ans. C'est peu au vu des effets attendus de ce projet mais en même temps c'est long, avec tous les désagréments occasionnés.

La réorganisation de certains services et/ ou la prise en compte de nouvelles réglementations nécessitent souvent des études, des changements d'habitudes, des temps de réunions, des temps de concertation, qui prennent du temps, du temps humain.

Les études en cours menées sur la réhabilitation de la friche de la poudrerie demandent de mêler un ensemble de paramètres divers et complexes mais également une capacité à se projeter sur les 10 voire sur les 20 prochaines années.

Et en même temps, nous devons gérer des urgences (la tempête nous l'a rappelé), des imprévus, des impondérables, des aléas. Être élu.e, c'est une course de fond tout en restant réactif et clairvoyant. Mais pour ne pas oublier l'essentiel en cette nouvelle année, l'équipe municipale vous souhaite de passer une bonne année 2024.

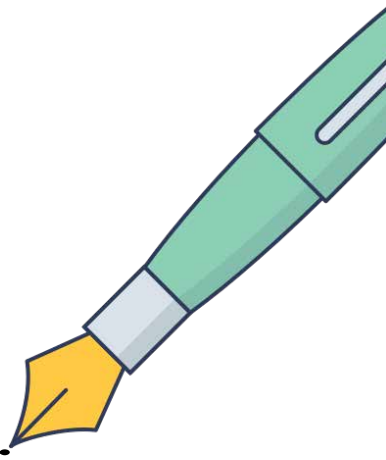

Opposition

Le mardi 31 octobre, les Finistériens sont informés du passage de la tempête CIARAN. Lorsque les volets se ferment, personne n'imagine ce qu'il va se passer durant la nuit. Vers 3 heures du matin, nous sommes nombreux à avoir été réveillés par les rafales de vent, des bruits suspects.

Le jeudi 2 au matin, en ouvrant nos volets nous sommes stupéfaits par les scènes apocalyptiques que nous découvrons. Chacun est touché par une chute d'arbre, de rambarde, de toiture…. Et pour autant, ce jour-là, témoins de cette catastrophe, nous découvrons aussi les multiples et magnifiques témoignages de solidarité, de bienveillance et d'entraide de la population. Nombreux sont ceux qui viennent proposer leur aide, pour dégager un arbre, une balustrade, donner un peu de chaleur humaine….

Aujourd'hui, nous sommes si souvent exposés à tant d'individualisme, d'auto centrisme et d'agressivité ; nous ne pouvons donc retenir que ce formidable élan de solidarité dont toute la population a fait preuve.

Un mois plus tard, toutes les traces de la tempête ne sont pas encore effacées, il faudra encore de nombreux mois pour que tout soit réparé, mais nous garderons en mémoire, ce magnifique élan de solidarité communal et intercommunal.

De plus, pour la première fois, depuis sa création, la foire d'Automne s'est cette année déroulée dans la commune de Quimerc'h. De nombreuse personnes s'y sont présentées, l'occasion de faire des achats, faire la ballade du dimanche, boire un verre ou manger un morceau entre amis…. Un très bon souvenir !

Enfin, en ce mois de décembre, Gilles, Henri, Jean Yves et Maryline vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Fanfare du Bout du monde

Cinéma Plein'air - Vaillante

Commémoration du 6 août 1944

Journées européennes du patrimoine

Repas des aînés

Inauguration de la Venelle de la gare

Informations pratiques

> Mairie

2, esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
accueil-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Vendredi :
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Samedi : de 8h30 à 12h00

> CCAS

2, esplanade du Général de Gaulle
02 98 73 04 38
ccas-mairie@pontdebuislesquimerch.fr

> Service culturel / Médiathèque :

7, rue Albert Louppe
02 98 26 94 83

Administration :
animation-culture@pontdebuislesquimerch.fr

Médiathèque/ Ludothèque :
mediatheque@pontdebuislesquimerch.fr

> Service Enfance / Jeunesse

Maison de l'enfance Baradozic
1 bis, rue des écoles

Direction :
02 98 73 39 23
direction-enfance@pontdebuislesquimerch.fr

Accueil de loisirs :
02 98 73 39 27
alsh-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Garderie de Quimerc'h :
02 98 26 94 53

Crèche :
02 98 73 38 74
multi-accueil@pontdebuislesquimerch.fr

Relais Petite Enfance :
02 98 73 39 21
ram@pontdebuislesquimerch.fr

Espace jeunes
Espace François Mitterrand
06 40 05 25 68

Pont-de-Buis
lès Quimerc'h
Ouvert sur le monde